

Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) de Liège

Avons-nous déjà bien observé notre ville ? Nous vivons et circulons dans notre ville, mais nous n'avons probablement pas toujours conscience de la richesse biologique et paysagère qui nous entoure...

Liège est dotée d'un patrimoine naturel et paysager de qualité, avec ses terrasses verdoyantes (Citadelle, Cointe, ...), ses collines (Jupille, ...), ses domaines et massifs boisés (le domaine du Sart-Tilman, Fayen-Bois, le bois des Carmélites, la Chartreuse, ...), ses rivières (Meuse, Ourthe, Vesdre) et nombreuses mares et ruisseaux, ses vergers (Favechamps, Citadelle, ...), ses terrils, ses nombreux parcs et jardins, ...

Le patrimoine naturel de Liège est riche ... mais fragile !

Il mérite d'être préservé et mis en valeur !

Découvrir, préserver, restaurer la nature qui nous entoure, améliorer notre cadre de vie : voici les objectifs du PCDN !

2 PCDN : qu'est – ce que c'est ?

PCDN ou Plan Communal de Développement de la Nature est un projet à moyen et à long terme qui a pour but de préserver et améliorer la biodiversité (végétaux, animaux, milieux) ainsi que le patrimoine paysager tout en respectant le développement économique et social des habitants.

Le PCDN associe tous les acteurs locaux concernés et se base sur un partenariat dynamique et le plus ouvert possible.

Il essaie de préserver, conserver voire restaurer le **réseau écologique**.

2 Le réseau écologique

Au même titre que l'homme, les animaux et les végétaux sont en relation avec leur milieu. Celui - ci leur fournit un habitat et les ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins fondamentaux et assurer leur survie à long terme. Il est donc important de conserver et d'améliorer la qualité de ces milieux afin d'y préserver et accroître la diversité biologique. C'est ainsi qu'on a créé les réserves naturelles.

On a rapidement constaté que malgré la mise en réserve naturelle de sites riches en biodiversité, celle – ci diminuait toujours. Pour vivre et survivre, les espèces ont besoin de pouvoir accomplir l'ensemble de leur cycle de vie (se loger, se nourrir, se reproduire, se déplacer, ...). Les réserves naturelles sont des zones noyaux importantes pour la biodiversité, mais seules et isolées, elles ne peuvent résoudre le problème global de la conservation de la nature. Les échanges et déplacements dans la nature sont essentiels à la survie des espèces. Il est donc indispensable de conserver ou de recréer les liens entre les différents

milieux, c'est-à-dire d'assurer la constitution d'un réseau écologique.

En effet, dans nos régions, les milieux susceptibles d'accueillir la vie sauvage sont de plus en plus morcelés, éloignés les uns des autres et séparés par diverses « barrières » qui limitent les possibilités d'échanges et de déplacements des espèces.

Le réseau écologique est divisé en trois types d'espaces particuliers :

ÿ Les zones centrales

Ce sont les zones de grand intérêt écologique. La conservation de la nature et des espèces animales et végétales y est prioritaire. Ce sont, par exemple, les réserves naturelles, certaines forêts, ...

A Liège, quelques exemples de zones centrales, sont le domaine du Sart-Tilman et plusieurs terrils (Sainte-Walburge, Thier à Liège,...)

ÿ Les zones de développement

Ce sont des espaces possédant un potentiel écologique important, mais qui en raison de leur gestion actuelle, n'est pas (suffisamment) valorisé. Une meilleure gestion de ces espaces pourrait contribuer à améliorer la qualité de vie des espèces animales et végétales qui y ont élu domicile et ainsi augmenter leur nombre et leur diversité. Ces zones peuvent aussi jouer le rôle de tampon entre et autour des zones centrales. Il s'agit de zones agricoles, résidentielles, de friches, de parcs ...

Les différentes zones de développement de Liège sont par exemple : le domaine de la Chartreuse, les Coteaux de la Citadelle et les zones bocagères de Jupille.

ÿ Les zones de liaison ou maillage écologique

Ce sont tous les éléments de liaison ou relais entre les zones centrales et/ou de développement. Les parcs, les bords de route, les allées, les mares, les haies et jardins (lorsque ceux-ci « ouvrent leur porte » à la nature) sont autant d'éléments reliant les espaces naturels de plus grande ampleur.

Les zones de liaison sont nombreuses et dispersées sur le territoire communal : alignements d'arbres, haies, jardins privés, parcs urbains,...

2 Pas à pas

1) En 1995, c'est l'Année Européenne de la Conservation de la Nature (AECN). A cette occasion et suite aux « contrats biodiversité », la Région wallonne lance un appel aux communes afin d'élaborer un projet de préservation des espèces animales et végétales sur leur territoire. Vingt et une premières communes, dont Liège, sont sélectionnées pour démarrer un Plan Communal de Développement de la Nature. En 2004, une cinquantaine de communes ont un PCDN.

2) Liège s'est ainsi lancé dans la grande aventure.

La première étape a consisté à rassembler un **partenariat** de départ composé de représentants d'associations de défense de la nature, de comités de quartier, d'enseignants, de représentants de l'Echevinat de l'Environnement et de la Région wallonne et de particuliers ... et à prendre connaissance des préoccupations de chacun.

En parallèle, le Centre Environnement de l'Université de Liège a réalisé une évaluation de l'état de la biodiversité sur le territoire communal. Cet **inventaire** recense les zones riches en biodiversité qui sont à préserver, mais aussi les zones où la structure du réseau écologique est faible et donc à améliorer.

3) Sur base de cet inventaire, un programme d'action a été mis sur pied. Le Plan a été adopté et signé par le Conseil Communal en janvier 1998. Depuis, de nombreux autres projets ont vu le jour et sont en cours de réalisation.

2 Points forts

1. Nature

Il s'agit de favoriser la conservation et la restauration d'un réseau écologique, reliant les zones d'intérêt biologique aujourd'hui isolées. Cela peut se faire au moyen de haies, d'arbres, de jardins « nature – admise », de mares, ... donc de milieux favorables à la vie sauvage.

2. Partenariat

Le PCDN est ouvert à tous et continue à s'agrandir tous les jours. Toute personne, à titre privé ou représentant une association, un quartier, une activité est la bienvenue, pour autant qu'elle soit animée d'une motivation positive et constructive axée sur le patrimoine naturel et paysager.

Chacun peut s'exprimer, apporter sa réflexion sur la nature, émettre ses idées de projets, proposer sa collaboration et aussi mettre la main à la pâte !

C'est un réseau humain d'interactions où la pluridisciplinarité, la confrontation des points de vue et méthodes suscitent l'émergence de divers projets.

3. Long terme

Après avoir réalisé un projet, il faut en assurer le suivi, la préservation et l'amélioration dans le temps. Le PCDN vise également une prise de conscience de l'importance de préserver notre patrimoine naturel et le changement de mentalité est un processus à long terme. Ces projets s'inscrivent dans un esprit de développement durable !

4. Dynamique vivante

Le PCDN n'est pas un programme fixé : tout nouveau projet « nature » peut être proposé et recevra un soutien s'il rentre dans la philosophie et les objectifs du PCDN. Quant au partenariat, il est lui – aussi en continuel mouvement.

Zoom sur quelques projets et réalisations concrètes...

Le PCDN regroupe des partenaires actifs qui protègent et aménagent quelques sites particuliers :

1) L'espace naturel de Favechamps (Coteaux de la Citadelle)

La campagne en ville ...

Situé à une centaine de mètres à vol d'oiseau du cœur historique de la ville, l'espace naturel de Favechamps fait partie de ce vaste ensemble verdoyant que sont les Coteaux de la Citadelle. Témoin vivant du passé liégeois, ce site possède un grand intérêt historique, archéologique, naturel et paysager.

Les premières traces d'occupation du site remontent au douzième siècle. Si vous vous promenez à Favechamps, vous emprunterez certainement l'ancien chemin de ronde du rempart des Anglais, aménagé aujourd'hui en sentier de promenade. Il borde un ancien verger hautes tiges de trois hectares comptant plus d'une septantaine d'arbres fruitiers.

Le site de Favechamps comprend également la Ferme de la Vache, classée en 1980 et actuellement propriété du Centre Public d'Aide Social de Liège, des prairies de pâture entourées de haies composées de nombreuses espèces indigènes (aubépine, charme, églantier, clématite sauvage, prunellier,...), ainsi qu'une zone semi-naturelle en contrebas du verger qui abrite trois mares. L'ensemble du site est classé depuis 1999.

Partenariat large pour Favechamps

Initié en 1993 par l'asbl « Favechamps », le réaménagement du verger hautes-tiges constitue la première étape d'un projet plus vaste de développement et de valorisation de l'ensemble de l'espace naturel de Favechamps. Le site tel qu'il est aménagé aujourd'hui résulte de la collaboration de plusieurs acteurs, partenaires du PCDN : associations, Echevinat de l'Environnement, du Tourisme et du Cadre de Vie, habitants du quartier, ... Les principaux objectifs étaient :

- l'aménagement et l'entretien du verger et la valorisation du sentier empruntant l'ancien chemin de ronde :

Des arbres fruitiers hautes-tiges (poiriers, cerisiers...) de variétés locales sont replantés régulièrement afin de reconstituer la trame originelle du verger. La Cellule Environnement veille à son entretien. Un sentier aménagé traverse l'ensemble du site et relie la Citadelle à la Ferme de la Vache.



- la création d'une zone maraîchère :

Il y a une réaffirmation de la tradition maraîchère locale par la réalisation d'un potager cultivé biologiquement à la Ferme de la Vache. Cette partie du site appartient au CPAS qui a choisi de le valoriser écologiquement et socialement, en liant culture biologique et activités de réinsertion sociale. Le potager est en effet entretenu par des minimexés.

- l'élaboration d'un espace semi-naturel : l'objectif est de conserver ou de recréer la diversité des milieux pour favoriser le développement de la vie sauvage. Trois mares ont ainsi été réalisées et un pré fleuri est à créer. Le fauchage complet de la zone est étalé sur deux à trois ans afin de favoriser la diversification de la végétation. Un réaménagement (curage et rebâchage) de deux des trois mares a été effectué en décembre 2003.

- la mise en valeur des éléments historiques : il s'agit principalement de dégager la muraille des Anglais et de permettre grâce à l'aménagement du sentier la découverte du cloître de la Ferme de la Vache restauré et réaffecté par le CPAS.

Enfin, des circuits de promenade balisés, couvrant l'ensemble des Coteaux de la Citadelle sont à découvrir lors des nocturnes et diurnes de Jardins et Coins Secrets, ou lors du Festival de la Marche du mois d'août.

2) Le domaine de la Chartreuse

Situé à l'est de Liège, sur le plateau de Péville, le site de la Chartreuse comprend un ensemble de 42 hectares et dispose d'un riche patrimoine naturel, paysager, historique et archéologique, fruit d'une multitude d'affectations au cours de l'histoire. Point de vue remarquable sur la ville, ainsi que sur la vallée de la Meuse, le site est un véritable havre de paix, à deux pas de la ville, fréquenté quotidiennement par de nombreux promeneurs.

Un petit bout d'histoire ...

Les premières traces d'occupation du site remontent au début du XII^{ème} siècle lorsque les Prémontés s'y établirent et y érigèrent un couvent. Les Chartreux s'y installèrent au XIV^{ème} et c'est au cours de ce même siècle que le couvent se vit fortifié. Il fut finalement détruit au XVIII^{ème} siècle. Sous l'occupation hollandaise (début du XIX^{ème}), un fort en étoile fut édifié. Il fut converti fin du siècle dernier en caserne. Après environ un siècle d'occupation militaire, la Défense Nationale abandonna le fort (1981).

Patrimoine naturel et paysager de la Chartreuse

L'ensemble du site a été classé par le Gouvernement Wallon en 1991. En 1998, la Ville de Liège, est devenue propriétaire de 19 hectares dont la lande aux aubépines surplombant le Parc des Oblats. Ce dernier appartenant à la Ville depuis 1994. Le fort est toujours actuellement propriété de la Défense Nationale.

Le domaine est répertorié en zone de développement sur la carte du réseau écologique établie dans le cadre du PCDN. Un plan de gestion du site a été établi par la Cellule Environnement. La gestion est assurée grâce à la collaboration de plusieurs associations : l'asbl « La Chartreuse » et l'asbl « Les Oblats ».

L'attention est plus particulièrement orientée vers un site appartenant à la ville, en l'occurrence « la lande aux aubépines ». La gestion de cet espace a pour objectif de maintenir le milieu ouvert afin d'accroître sa biodiversité. L'entretien (débroussaillage) est pris en charge annuellement par des bénévoles ainsi que par la Cellule Environnement.

La mare la plus importante du domaine a été curée en janvier 2001. Elle est accessible au promeneurs qui parcourent le domaine. Diverses associations organisent aussi régulièrement des animations de découverte de la nature et du site en général.

3) Création d'un pré fleuri et plantation de haies vives à Belleflamme (Grivegnée)

C'est en automne 96 que tout a commencé, lorsque les enfants de deux écoles primaires de Grivegnée ont participé à la plantation de haies vives à Belleflamme. Il s'agit là d'une véritable démarche participative et éducative pour les enfants. Pas moins de quatorze espèces indigènes ont été plantées pour composer une haie vive mélangée.

A partir du printemps 97, ont débuté les travaux d'aménagement du pré fleuri (semis) , suivi d'une première fauche à la fin de l'été. L'entretien de la haie et du pré fleuri est à présent pris en charge par le Service des plantations de la Ville de Liège.



Une étude réalisée par le laboratoire d'écologie des prairies de l'Université de Louvain a recensé pas moins de dix huit espèces végétales et a donné des conseils de gestion afin d'accroître le potentiel biologique du pré fleuri.

Voilà une réalisation qui peut vous donner des idées pour inviter la nature dans votre jardin...

Consultez notre **brochure «jardin nature-admise»** disponible à l'Echevinat de L'Environnement, 96, en Féronstrée, 4000 Liège.

Mais le PCDN c'est aussi presque une cinquantaine de communes en Wallonie qui participent à conservation et à l'amélioration de la nature et du réseau écologique.

Le PCDN dans chaque commune, c'est la possibilité offerte à tous les citoyens de **participer** à des activités locales liées à la nature (plantation d'une haie, d'arbres fruitiers), de **découvrir** de nouveaux espaces naturels et recoins cachés de votre ville (à travers des promenades), d'**apprendre** à aménager un jardin au naturel, une mare didactique ou à réaliser son propre compost...

Ce petit aperçu vous a donné envie d'en savoir plus sur le PCDN et les actions des différents groupes de travail, leurs réunions et réalisations ?

Saisissez l'opportunité d'être informé(e) sur les projets qui se développent dans votre quartier ou sur les projets qui pourraient peut-être grâce à vous s'y développer.

Vous voulez devenir un citoyen actif. Vous avez des idées plein la tête pour améliorer l'environnement et le cadre de vie de votre quartier et/ou de la ville en général...

**Alors n'attendez pas une minute de plus et rejoignez nous.
Le PCDN a besoin de votre collaboration.**

Laissez-nous vos coordonnées pour être informé(e) régulièrement et recevez le « PCDN News » bulletin d'information du PCDN ou consultez le sur le net.

Vous pouvez également demander la brochure de présentation du PCDN de Liège, plus complète ou le bilan des activités et la nouvelle organisation du PCDN depuis février 2004. Pour cela, contactez la Cellule Environnement :

**Ville de Liège
Echevinat de l'Environnement, du Tourisme et du Cadre de Vie
Cellule Environnement,
Féronstrée 94-96
4000 Liège**

Tél : 04 221 92 58 ou 04 221 93 73

Fax : 04 221 92 56

e-mail : pcdn@liege.be

Les partenaires

Les comités de quartier :

- . • de Belleflamme
- . • du Boutelicou
- . • de Bressoux-Haut, Robermont, Bouhay, Chartreuse
- . • de Chênée-Centre
- . • de Chênée-Tiers
- . • de Fragnée Blonden
- . • de Rocourt
- . • Comité de Coordination des Comités de Quartiers (CCCQ)

Les asbl

- . • Action Environnement
- . • A.L.G.A. : Association Liégeoise des Guides Animateurs
- . • Les Amis du Domaine du Sart-Tilman
- . • **Les Amis de la Terre**
- . • **Aves**
- . • Le Centre créatif La Bibi
- . • Le Centre Culturel de Chênée
- . • La Chartreuse
- . • Comité de Défense des Serres et du Jardin Botanique de Liège
- . • Les Coteaux de la Citadelle
- . • EDENA, Evasion et Découverte de la nature et des Arts
- . • **Education-Environnement**
- . • Favechamps
- . • La Ferme des Enfants
- . • Le Monde Merveilleux des Papillons
- . • **Nature et Progrès**
- . • Parc des Oblats
- . • PROBIO, association des professeurs de biologie
- . • Qualité Liège
- . • Les Tawes

Ecole, groupes (enseignants, étudiants), Collectif, Cercle,...

- . • Cercle des Entomologistes liégeois (C.E.L.)
- . • Collectif de sauvegarde des terrils herstaliens
- . • Division Nature et Forêt, Cantonnement de Liège
- . • La Ferme des Piétresses
- . • GESL'EAU, Groupe d'enseignants et d'étudiants du secondaire concernés par la gestion de l'eau
- . • Groupe scolaire Arnould Clausse
- . • Institut Supérieur d'Architecture Lambert Lombard

Les Amis de la terre

Cette association née en 1969 aux Etats Unis est aujourd'hui active dans plus de 60 pays dans le monde. Une trentaine de locales des Amis de la Terre sont présentes en Wallonie. Leur objectif est de sauvegarder la terre à travers des actions au quotidien : plantations de haies, réalisation de jardins-nature, prévention en matière de déchets, protection des forêts tropicales, promouvoir les énergies renouvelables et une alimentation saine.

Les Amis de la Terre organisent des stages-nature (enfants, adolescents), des excursions, des conférences. Ils assurent la diffusion de matériel éducatif et d'information en matière d'environnement à partir de dossiers thématiques et d'une revue bimestrielle.

Site Internet : www.ful.ac.be/hotes/amisterre/

Aves

Aves est une association qui regroupe des naturalistes, passionnés d'ornithologie, impliqués dans la protection et la conservation des oiseaux et plus largement de la faune dans les milieux naturels ou reconstitués. En effet, une partie de l'association se consacre aussi à l'étude des batraciens et mammifères. L'association dispose d'une « centrale ornithologique » chargée de favoriser le développement d'études sur les oiseaux dans la nature, ainsi que d'une bibliothèque nature de 2000 livres et 300 revues (aux Facultés Universitaires de Namur).

Aves joue également un rôle éducatif à travers des stages, des visites de terrain, des projections de films, sa brochure (« Aves Contact »)... Découvrez le site officiel : www.aves.be/

Point de vente et information :

Maison liégeoise de l'Environnement
Jardin Botanique
Rue Fusch, 3
4000 Liège

Education Environnement

Cette association a pour objectif principal l'information et l'éducation de la population à la conservation de la nature et de l'environnement en Communauté française. C'est ainsi par exemple qu'elle propose des formations de guides-nature et d'éco-animateurs, qu'elle assure la diffusion d'information à travers des brochures, des livres, des guides de promenades, des affiches, des CD,... qu'elle organise des conférences et notamment des animations nature avec des enfants. Elle possède un centre de documentation spécialisé, gratuit, accessible sur rendez-vous. Il vous propose des ouvrages et dossiers thématiques divers sur l'éco-consommation, les différentes formes de pollution, les déchets, ...

Pour toutes informations complémentaires, consultez son site Internet :

www.hotes.ful.ac.be/educenv/index.htm

Point de vente et information :

Maison liégeoise de l'Environnement
Jardin Botanique
Rue Fusch, 3
4000 Liège

Nature et Progrès

Cette asbl est active en Belgique depuis 1975 dans le secteur de l'agriculture biologique. Elle tend à promouvoir son développement dans le souci de préserver l'environnement, les ressources naturelles et la santé humaine. Elle participe à de nombreuses manifestations (foires, salon Valériane sur l'agriculture biologique), organise des visites de jardins, et collabore au côté des professionnels de l'agro-alimentaire BIO à la labellisation des produits issus de l'agriculture biologique ...

Les liens

- **Le PCDN à travers d'autres communes et réalisations :**

www.chaufontaine.be/
www.comblain-au-pont.be/
www.seneffe.be/

www.vise.be/ : liens vers le réseau biodiversité de Visé
la réserve naturelle de la Montagne
St-Pierre

- **Les sites des partenaires du PCDN**

www.aves.be
<http://hotes.ful.ac.be/educenv/index.htm>
www.ful.ac.be/hotes/amisterre/
<http://environnement.wallonie.be/dnf/PCDN>

- **Les sites amis**

<http://Environnement.wallonie.be/>
www.wwf.be/
www.greenpeace.be/